

Université, Égalité, Parité. L'égalité femmes-hommes à l'Université après la loi sur l'enseignement supérieur et la recherche

SOUS LA DIRECTION DE SOPHIE GROSBON



Sous la direction scientifique de
Sophie GROSBON

Université, Égalité, Parité

*L'égalité femmes-hommes à l'Université
après la loi sur l'enseignement supérieur
et la recherche*



Institut Universitaire Varenne
Collection Colloques & Essais

Différentes initiatives récentes visent à promouvoir l'égalité femmes/hommes dans l'enseignement supérieur et notamment la parité au sein des instances décisionnelles des universités. Ces évolutions législatives et institutionnelles n'ont pas seulement pour objectif de favoriser l'égalité d'accès à la gouvernance. Elles tendent également à remettre en cause le fonctionnement prétendument neutre et méritocratique mais effectivement andronormé de l'université. Il s'agit alors de lutter contre les discriminations directes et indirectes qui façonnent le plafond de verre académique. Mais il s'agit également peut-être de sortir d'une figure de l'enseignant-chercheur « Professeur Tournesol » uniquement consacré à la Science et performant comme tel, pour permettre aux aspirations en termes de vie privée et de vie professionnelle de se concilier plutôt que de s'opposer.

Sophie GROSBON est maîtresse de conférences en droit public à l'Université Paris-Nanterre, chercheuse au CEDIN, spécialisée notamment dans le droit à l'éducation et l'égalité femmes/hommes. Ses recherches portent également sur le droit international des droits de l'homme et dans le cadre du projet REGINE, elle a participé à la rédaction d'un ouvrage sur la Convention sur l'élimination de la discrimination faite aux femmes.

Mis à jour le 28 octobre 2019

<https://cedin.parisnanterre.fr/publications/universite-egalite-parite-l-egalite-femmes-hommes-a-l-universite-apres-la->